

Financements de l'enseignement supérieur et de la recherche : une baisse réelle depuis 2007, malgré tous les milliards qui pleuvent chaque année.

A périmètre constant, les CP de la MIREs baissent en euros COURANTS dans le budget 2011.

D'après le « jaune » du budget 2011, la MIREs, qui rassemble tous les crédits budgétaires de l'ES-R, passe de 24764 M€(millions d'€) en 2010 à 25194 M€en 2011 en Crédits de paiement (CP).

Mais le « périmètre » de la MIREs a changé. 329 M€correspondent « à la rebudgétisation de l'Oseo et du CEA » : il s'agit de sommes existant auparavant mais qui ont été intégrées à la MIREs, ce qui la gonfle artificiellement. Cette somme est indiquée dans le PowerPoint de présentation du budget à la presse, mais la ministre n'en tient aucun compte dans son calcul de la « progression » budgétaire.

Autre changement de « périmètre » : depuis quelques années le paiement des retraites passe par étapes du « Livre de la dette de l'Etat » aux budgets des ministères, sans que cela corresponde à la moindre action nouvelle. Dans le budget 2011 de l'ES-R, 177 M€de plus relèvent des retraites. C'est dit dans présentation budgétaire, mais non pris en compte dans le calcul de l'augmentation.

A périmètre constant, la MIREs baisse donc d'une centaine de millions en euros courants. Avec l'inflation et des traditionnelles suppressions de crédits de fin d'année (ceux mis en réserve »), la baisse de la MIREs sera de l'ordre de 3 % en euros et à périmètre constants.

Significativement, les Autorisations d'engagement (AE) baissent plus que les CP, d'environ 4 % en €et périmètre constants. Cela témoigne de la volonté d'amplifier la débudgétisation des financements.

A périmètre constant, les CP de la MIREs baissent en euros CONSTANTS entre 2007 et 2011

En apparence les CP de la MIREs augmentent significativement : de 21284 M€en 2007 à 25194 M€en 2011. En fait, cette augmentation est entièrement annihilée par les changements de périmètres (dont les retraites) et l'inflation.

S'agissant des retraites, la part à la charge des opérateurs a pratiquement doublé (autour de 70 % aujourd'hui). Cela représente au moins 1104 M€de 2007 à 2011. Pour les autres changements de périmètre, au 329 M€de 2011, il faut rajouter 994 M€correspondant à l'intégration de l'ANR dans la MIREs en 2008, soit un sous total (329+994) de 1323 M€

A partir de ces données, chacun peut calculer, qu'en €courants, la MIREs n'a augmenté que de 1483 M€soit 7 %. C'est moins que l'inflation entre 2007 et 2011 soit environ 7,8 %. Et il n'y a pas eu d'autres « ressources ».

Le Plan Campus n'a pas encore été « lancé »

Mais alors, quid des centaines de millions affichés par Pécresse chaque année pour le Plan Campus ou les partenariats public-privé (PPP) ?

Pour les intérêts du plan campus (capital de 5 milliards), cela fait trois ans que Pécresse compte des centaines de millions postiches à ce titre, 157 M€ en 2009, 164 en 2010 et 270 en 2011 (site du MESR). Soit un total de 591 M€ Or, on vient d'apprendre que seuls ont été effectués pour l'instant les travaux préparatoires et financés ... par le Plan de relance. Donc pratiquement rien n'a été dépensé jusqu'ici à notre connaissance. Preuve en est que Pécresse vient d'annoncer les travaux « seraient bientôt lancés », dans le courant 2011. Mais cela ne sera, au mieux, qu'une partie très marginale des intérêts accumulés du plan Campus qui risquent d'être utilisés en 2011.

S'agissant des PPP, qui sont des emprunts (leasing) sur 30 ans, pour que l'Etat s'endette (« s'engage budgétairement » comme le dit la ministre), il faut une « autorisation d'engagement » (AE) valable des années, mais il ne s'agit pas d'une dépense. Ainsi, en AE, la ministre a compté pour les PPP : 110 M€ en 2009, 420 en 2010 et 230 en 2011 (voir le site du MESR). 760 M€ sont au total ainsi affichés comme augmentation des moyens, alors qu'ils sont évidemment factices : ils ne correspondent à aucune dépense, pratiquement à aucun « impact budgétaire immédiat » contrairement à ce que dit Pécresse. Preuve en est qu'en 2011, le budget ne mentionne que... 14,33 millions en CP, premiers remboursements des PPP signés il y a deux ans.

Le Grand emprunt : un effet destructeur immédiat pour des crédits à la Saint-Glinglin.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'effet dévastateur du Grand emprunt sur les structures de la recherche et de l'enseignement. Concernant le financement, sur les 3,6 milliards annoncés par la ministre pour 2011, tout au plus, 1,5 qui est « mis à la disposition » de l'enseignement supérieur et de la recherche publique par le Grand emprunt. Mais le risque est fort qu'il en aille comme du Plan Campus : vu le calendrier récemment annoncé, il est peu probable qu'une partie significative de ce milliard et demi soit utilisé en 2011. Mais le mal est déjà fait sans avoir dépensé un sou : pour avoir des chances aux futurs lotos (Labex, Idex, etc.), les quelques futurs gagnants comme les nombreux futurs perdants, ont presque tous déposé des projets avec le contenu attendu du ministère quant aux structures et aux thèmes. Mais, compte tenu de la baisse des moyens, avaient-ils un autre choix.

La seule chose qui monte, c'est le Crédit d'impôt aux entreprises, opaque et inefficace, qui a triplé en quelques années et tourne autour de 5 milliards. Malgré les avis de la Cour des comptes, ceux de la mission de l'Assemblée nationale et celle du Sénat, malgré la commission des finances de l'Assemblée unanime et bien que les syndicats dénoncent ce CIR depuis des années, le gouvernement fait tout pour maintenir ce CIR en l'état pour éviter que les bénéficiaires des grands groupes puissent en pâtir.

Mais la grande catastrophe est l'emploi. On nous annonce comme une faveur le fait qu'il n'y aurait pas de suppression officielle d'emplois. En fait, depuis des années les opérateurs transforment des emplois en promotions ou crédits, les dotations budgétaires ne permettant pas d'y faire face. La précarité continue à s'accroître. Faut-il s'étonner que la fuite des cerveaux, faible jusqu'ici, tend à exploser. Une belle préparation de l'avenir !